



VILLE D'ESCAUDAIN

COMPTE -RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

du MARDI 13 AVRIL 2021 à 18 H

(Convocation en date du 6 AVRIL 2021)

Présidence : M. SALIGOT Bruno

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 19 (de la question 01/02/2021 à la question 03/02/2021 puis de la question 05/02/2021 à la question 23/02/2021).

18 pour la question 04/02/2021

Nombre de votants : 29 dont 10 pouvoirs (de la question 01/02/2021 à la question 03/02/2021 puis de la question 05/02/2021 à la question 23/02/2021).

27 dont 9 pouvoirs pour la question 04/02/2021

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, BENAMARA Ali, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey.

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme MARCUZZI Jeannette donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno (de la question 01/02/2021 à la question 03/02/2021 puis de la question 05/02/2021 à la question 23/02/2021) ; Mme TRIoux Annick donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine ; M. GERNEZ Marc donne pouvoir à M. WERY Jean-Charles ; Mme PLAYE Maryse donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie ; M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à M. DRELON André ; M. PUPILLI Pascal donne pouvoir à M. LAKOMY Laurent ; Mme VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier ; Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à M. SION Michel ; M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine ; M. CARPENTIER Romuald donne pouvoir à M. CLOET Geoffrey.

Membres excusés : Mme MARCUZZI Jeannette pour la question 04/02/2021

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

Délibération n° 01/02/2021 – Réunion à huis clos.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, que la réunion de Conseil Municipal de ce jour se déroule à huis clos afin de respecter les mesures nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire qui instaure notamment un couvre-feu de 19h à 6h.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Délibération n° 02/01/2021 – Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 Février 2021.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 23 Février 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Délibération n° 03/02/2021 - Compte de gestion 2020 – Approbation

Le Conseil Municipal décide d'approuver le compte de gestion du Comptable Public pour l'exercice 2020 visé et certifié conforme par l'Ordonnateur.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Délibération n° 04/02/2021 - Compte Administratif 2020 – Approbation.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le Compte administratif 2020 retraçant la gestion de Monsieur SALIGOT Bruno, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lequel compte peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés.....		1.755.259,92		2.656.955,41		4.412.215,33
Opérations de l'exercice	2.207.024,70	1.300.872,82	6.685.432,38	8.077.737,33	8.892.457,08	9.378.610,15

TOTAUX	2.207.024,70	3.056.132,74	6.685.432,38	10.734.692,74	8.892.457,08	13.790.825,48
Résultats de clôture.....		849.108,04		4.049.260,36		4.898.368,40
Restes à réaliser	2.019.849,00	819.570,00			2.019.849,00	819.570,00
TOTAUX CUMULES.....	2.019.849,00	1.668.678,04		4.049.260,36	2.019.849,00	5.717.938,40
RESULTATS DEFINITIFS	351.170,96			4.049.260,36		3.698.089,40

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, Mme PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey) .

Délibération n° 05/02/2021 - Bilan des opérations immobilières réalisées par la Commune en 2020.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le bilan de la politique foncière menée par la Commune au cours de l'exercice 2020, il prend note que ce bilan est annexé au compte administratif 2020 et précise que les acquisitions n'ont pas toutes été formalisées en 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, Mme PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey) .

Délibération n° 06/02/2021 - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	2.656.955,41 €
Virement à la section d'investissement	1.905.273,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	
<u>EXCEDENT</u>	1.392.304,95 €
<u>DEFICIT</u>	

EXCEDENT AU 31/12/2020	
Affectation obligatoire	4.049.260,36 €
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	351.170,96 €
Solde disponible	
affecté comme suit :	
* affectation en réserves (compte 1068)	3.698.089,40 €
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	3.698.089,40 €

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Délibération n° 07/02/2021 - Budget Primitif 2021 – Approbation.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le Budget Primitif 2021 qui intègre les résultats de l'exercice 2020 selon les équilibres suivants :

SECTIONS BUDGETAIRES		DEPENSES	RECETTES
I N V E S T I S S E M E N T	CREDITS VOTES AU TITRE DU BP 2021	2.883.903,60	3.235.074,56
	RESTES A REALISER 2020	2.019.849,00	819.570,00
	001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE		849.108,04
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	4.903.752,60	4.903.752,60
F O N C T I O N N E M E N T	CREDITS VOTES AU TITRE DU BP 2021	11.664.839,50	7.966.750 ,00
	RESTES A REALISER 2020		
	002 RESULTAT REPORTE		3.698.089,50
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	11.664.839,50	11.664.839,50
TOTAL DU BUDGET		16.568.592,10	16.568.592,10

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, Mme PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey) .

Se sont abstenus : MM. PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine).

Délibération n° 08/02/2021 – Vote des taux 2021 des deux taxes locales.

Le Conseil Municipal décide de fixer comme suit le taux 2021 des deux taxes :

- Foncier bâti..... 41,61 %
(soit 22,32 % taux communal 2020 + 19,29 % taux départemental 2020)
- Foncier non bâti..... 69,78 %

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Délibération n° 09/02/2021 - Appel à manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un conseiller numérique dans le cadre du plan de relance.

Le Conseil Municipal décide

D'autoriser Monsieur le Maire à candidater à l'appel à manifestation d'intérêts conseillers numériques, de créer l'emploi non permanent de conseiller numérique à temps complet, de préciser que le candidat devra justifier d'un diplôme de niveau IV ou d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'informatique et/ou numérique et de fixer

- ✓ la rémunération en référence au 3^{ème} échelon de la grille de rémunération de la catégorie C (IB 356 - IM 332),
- ✓ la durée du recrutement à 2 ans.

Le Conseil Municipal décide de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer le recrutement, signer les documents et actes afférents à cette décision et inscrire les crédits nécessaires au budget (chapitre 012).

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON

André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Délibération n° 10/02/2021 - Objectifs et modalités de la concertation préalable pour la réalisation du projet de la Résidence du Collège à Escaudain.

Le Conseil Municipal décide d'approuver les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement de la Résidence du Collège et d'engager la concertation préalable à ce projet d'aménagement selon les modalités suivantes :

- une réunion publique si les conditions sanitaires le permettent
- la mise à disposition d'un registre au sein des locaux de la Mairie , aux jours et horaires habituels d'ouverture,
- un accès à l'information via le site internet de la ville rappelant les objectifs, les modalités de la concertation,
- une sensibilisation de la population au moyen de publications
- la possibilité pour toute personne intéressée de s'exprimer par courrier adressé à Monsieur le Maire.
- La concertation préalable se déroulera du 3 mai 2021 au 1er octobre 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Délibération n° 11/02/2021 - Requalification Urbaine du quartier Schneider dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier – Accord pour le projet de démolition de 80 logements de Maisons et Cités.

Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable à la démolition de 80 logements situés au quartier Schneider.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, Mme PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Se sont abstenus : MM. PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine).

Délibération n° 12/02/2021 - Récupération de la Taxe d'Enlèvement des ordures Ménagères (TEOM) auprès des locataires de bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à demander le remboursement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) aux locataires occupant des bâtiments communaux, il précise que le remboursement de la TEOM sera exigible sur le loyer du mois d'Octobre et précise que la présente délibération est mise en application jusqu'à une éventuelle modification du taux, auquel cas une nouvelle délibération sera proposée.

Délibération adoptée à la majorité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, Mme PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Ont voté contre : MM. PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine).

Délibération n° 13/02/2021 - Acquisition de la parcelle cadastrée section BA n° 898 située rue Auguste Blanqui auprès des Consorts ROCCA.

Monsieur le Maire décide d'acquérir la parcelle cadastrée section BA n°898 d'une superficie de 413 m² située rue Auguste Blanqui pour un montant de 49.000€ net vendeur, frais de notaire en sus dans le cadre de l'aménagement du secteur dit « Vroone Knox - Savonnerie ». Il charge Maître Sophie De Cian Lhermie, notaire à Denain de la rédaction de l'acte notarié et autorise Monsieur le Maire à le signer. Les prix et frais inhérents à la présente acquisition sont imputés sur les crédits ouverts au budget de l'exercice en cours, chapitre 21 article 2111. Le Conseil Municipal sollicite l'exonération fiscale dans le cadre des dispositions de l'article 21 de la loi des finances 1983 et du nouvel article 1042 du Code Général des Impôts.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Délibération n° 14/02/2021 - Vente de la parcelle section AM n° 175 située rue Marcel Sembat à Alliance Foncière.

Le Conseil Municipal décide

- De consentir à la société ALLIANCE FONCIERE, la cession de la parcelle communale située rue Marcel Sembat à Escaudain cadastrée section AM n°175 pour un montant de 36.000 € net vendeur frais notariés en sus aux conditions suspensives sus mentionnées.
- De confier la rédaction de l'acte de cession à venir à Maître DE CIAN LHERMIE Sophie, notaire à Denain.

Il autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires, à intervenir pour leur exécution et à signer l'acte de vente définitif.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIoux Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Délibération n° 15/02/2021 - Convention d'occupation du domaine public passée avec ON TOWER France – Approbation de l'avenant n° 1

Le Conseil Municipal décide d'approuver le projet d'avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public passée avec la société « ON TOWER FRANCE » la convention d'occupation du domaine public pour l'implantation d'une station radio électrique dans l'enceinte du stade municipal et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIoux Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Délibération n° 16/02/2021 - Approbation de la convention cadre à passer avec IRIS Environnement.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le projet de convention cadre pour l'année 2021 précité. Il autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et ses éventuels avenants, ainsi qu'à intervenir pour leur exécution et précise que les crédits sont inscrits au budget chapitre 65 article 6574.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIoux Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Délibération n° 17/02/2021 - Proposition de dénomination du bâtiment de santé situé au 3, rue Auguste Blanqui « Maison de Santé Emélie Fraysse ».

Le Conseil Municipal décide de dénommer le bâtiment de santé situé au 3 rue Louis Auguste Blanqui comme proposé « Maison de Santé Emélie Fraysse ».

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Délibération n° 18/02/2021 - Construction d'un groupe scolaire sur le site de l'ancienne Ferme Cauliez – Demande de subvention au Conseil Départemental du Nord dans le cadre des Projets Territoriaux Structurants à enjeux stratégiques territoriaux 2021-2022.

Le Conseil Municipal décide de valider le plan de financement prévisionnel proposé pour la construction d'un groupe scolaire sur le site de l'ancienne Ferme Cauliez et autorise Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental du Nord dans le cadre des Projets Territoriaux Structurants à enjeux stratégiques territoriaux 2021- 2022 pour une subvention à hauteur de 3.000.000 € et à signer tout document nécessaire à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey).

Délibération n° 19/02/2021 - Réfection des trottoirs et de la chaussée rue Jeanne Bouchet (RD 281) – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Nord dans le cadre de l'aide à l'aménagement de trottoirs le long des routes départementales – Autorisation à M. le Maire de signer la convention relative à la reconstruction et à l'entretien des trottoirs de la RD 281.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le dossier de demande de subvention Réfection des trottoirs et de la chaussée rue Jeanne Bouchet (RD 281) et s'engage à réaliser lesdits travaux de réfection des trottoirs et de la chaussée de la rue Jeanne Bouchet (RD281) dont les crédits sont inscrits au budget. Il autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de « L'Aide à l'aménagement de trottoirs le long des routes départementales » - Programme 2021 auprès du Conseil Départemental du Nord et à signer tout document se rapportant à cette demande et autorise Monsieur le Maire à signer la convention à passer avec le Département du Nord relative aux modalités de réalisation et d'entretien des trottoirs de la RD 281 rue Jeanne Bouchet.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED

Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey) .

Délibération n° 20/02/2021 - Répartition du produit des amendes de police de l'année 2020 – Demande de subvention.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le projet de mise en place de radars pédagogiques rue Camille Desmoulins et de l'Avenue Jules Guesde dont le coût est estimé à 6.705,48 € H.T, subventionnable à hauteur de 75%, plafonné à 10.000 € jusqu'à 2 unités et autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'année 2020, AXE 2 catégorie de travaux 2- D10 au montant maximum de 10.000 €. à financer la part communale de cette opération. Il précise que cette opération est la seule présentée au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'année 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à STIEVENARD Karine), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à WERY Jean-Charles), GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à SCHUTT Sylvie), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à DRELON André), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à LAKOMY Laurent), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique (pouvoir remis à ABDELOUAHED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à SION Michel), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (pouvoir remis à CLOET Geoffrey) .

Délibération n° 21/02/2021 - Subventions aux associations locales et régionales (1) – Année 2021.

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivant le tableau ci-dessous et impute la dépense sur les crédits de l'exercice en cours ouverts au chapitre 65, article 6574.

APF France Handicap (Lille)	150 €
Association Familiale "Les Papillons Blancs de Denain et Environs" (Denain)	1 000 €
Association Française des Sclérosés en Plaques (Blagnac)	150 €
AMFTELETHON (Paris)	300 €

Délibération n° 22/02/2021 - Compte rendu des décisions de non exercice du droit de préemption du Maire dans le cadre de sa délégation.

Le Conseil Municipal décide de prendre acte des décisions de Monsieur le Maire de renoncer à préempter un ou plusieurs immeubles.

Délibération n° 23/02/2021 - Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation.

Le Conseil Municipal décide de prendre note des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ses délégations accordées par le Conseil Municipal par délibération en date du 10 Juillet 2020.

Fait à Escaudain, le 16 Avril 2021

LE MAIRE,

Affiché le 16 Avril 2021
Bruno SALIGOT

Bruno SALIGOT

Maire d'ESCAUDAIN